

Lettre de F.-B. De Felice à Daniel Verdelhan [du 12 juillet 1765]¹

Monsieur

Je fais cette édition² pour le compte des éditeurs du *Mercure de Neuchâtel*³, et elle contiendra aussi la Réponse de la Classe de ce pays⁴. Cependant comme je crois en faire une édition pour mon compte, avec la permission des Éditeurs du *Mercure*, principalement pour Paris et la Hollande, si vous pouviez, Monsieur, me procurer d'autres pièces, je vous en serois bien obligé. Je prendrai la liberté de vous prier pour la révision des autres feuilles de cette brochure.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur
de Felice

¹ Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. R 321, fol. 199. La datation de cette lettre est proposée par R. A. Leigh, lequel se fonde, pour ce faire, sur un courrier envoyé par Daniel Roguin à Jean-Jacques Rousseau le 13 juillet 1765 (*Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, R. A. LEIGH (éd.), Oxford : Voltaire Foundation, 1976, t. XXVI, p. 85).

Daniel Verdelhan (1714-1773) – que R. A Leigh appelle à tort Jean-Jacques de Verdelhan (cf. *ibid.*) – était issu d'une famille d'origine française. Avocat et membre de la Société économique d'Yverdon, il était le parrain du troisième fils de F.-B. De Felice, Daniel-Nicolas-Samuel (voir Jean-Pierre PERRET, *Les imprimeries d'Yverdon au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Lausanne : F. Roth et C^{ie}, 1945, p. 361).

² [Pierre-Alexandre DU PEYROU], *Lettre à Monsieur *** relative à J.-J. Rousseau*, Goa [i.e. Yverdon] : Aux dépens du St. Office [i.e. F.-B. De Felice], 1765, in-12°, 198 p.

³ Le *Journal helvétique*, imprimé à Neuchâtel chez Abraham Droz.

⁴ Il s'agit de la Vénérable Classe des pasteurs de Neuchâtel ; la « Réponse » en question est l'œuvre de Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709-1783), pasteur de Môtiers. Voir Claire ROSSELET, « L'affaire Rousseau-Montmollin », *Musée neuchâtelois*, 1934, p. 146-155 et 193-204.